Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Changement de poste de travail

Par ludo1

Bonjour,embauchée depuis 20 ans en cdi,mon nouvel employeur veut me mettre au point chaud, c est à dire faire cuire le pain,viennoiserie,chose que je refuse.J ai une ancienneté de 20 ans et depuis presque 3 ans je suis repassée caissière libre service,dans un discount qui a été racheté par un grand groupe.Ma question est:Ai-je le droit de refuser de cuire le pain, étant donné que je transforme un produit congelé en le cuisant?
Mon emploi:Employé Caisse Commercial